

Le récit oral populaire, dans un « musée » près de chez vous

Benoît Gauthier

Volume 5, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gauthier, B. (2007). Le récit oral populaire, dans un « musée » près de chez vous. *Rabaska*, 5, 118–121. <https://doi.org/10.7202/019035ar>

Table ronde

Un musée de l'oral ?

La publication de l'article de Jean Du Berger « Un musée du conte : une muséologie des pratiques orales » dans notre revue (*Rabaska*, vol. 4, 2006, p. 7-13) a suscité quelques réactions dans le milieu de la muséologie. Aussi avons-nous invité deux spécialistes, un professeur et un directeur de musée, à livrer leurs commentaires sur ce projet au cours d'une table ronde le 15 décembre 2006 à Québec. Le président de la Société québécoise d'ethnologie, Jean Simard, présenta d'abord Jean Du Berger, l'auteur de l'article, qui résuma sa proposition en guise de préambule, que commentèrent tour à tour Benoît Gauthier, directeur du Musée québécois de culture populaire à Trois-Rivières, et Philippe Dubé, professeur de muséologie à l'Université Laval et ancien étudiant de l'auteur. Une période d'échanges avec le public suivit. Nous présentons ci-dessous le point de vue des commentateurs tirés de l'enregistrement de cette séance¹.

Le récit oral populaire, dans un « musée » près de chez vous

BERNOÛT GAUTHIER

Musée québécois de culture populaire, Trois-Rivières

D'abord, je remercie Jean Simard et la Société québécoise d'ethnologie qui me donnent l'occasion de participer à cette table ronde sur la muséologie de l'oral, une muséologie qui est certainement très nouvelle, qui est encore à bâtir, à construire. J'ai accepté aussi l'invitation parce que le récit oral, au sens où l'emploie Jean Du Berger dans son article, est une pratique qui s'inscrit au cœur de la culture populaire. Il y a un lien entre le projet que nous propose Jean Du Berger et le Musée québécois de culture populaire que je dirige. Sa proposition de créer un musée du conte est non seulement séduisante, mais elle est aussi très pertinente en raison de l'intérêt de plus en plus grand que

1. La transcription des interventions a été faite par Carmen d'Entremont du Laboratoire de littérature orale, Université Sainte-Anne.

l'on porte à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine immatériel. À cet égard, le conte et les diverses formes de récits oraux sont des composantes majeures du patrimoine immatériel.

J'ai aussi accepté l'invitation parce que la perspective de créer un musée de l'oral m'interpelle sur un autre plan de ma pratique professionnelle : celui de la programmation et de la mise en œuvre d'une nouvelle institution muséale. Au-delà du fait que je sois directeur de musée, j'ai été consultant en programmation muséale pendant une dizaine d'années, et mon intérêt pour la question est aussi motivé par cela. Malgré la pertinence et l'intérêt du sujet, il faut toutefois reconnaître que la mise en œuvre d'un tel projet n'est pas aussi simple qu'il paraît. D'ailleurs, Jean Du Berger, à la fin de son article, a bien repéré l'écueil qui guette la création d'un tel musée : « Le lieu que constitue un musée apparaît-il comme correspondant aux attentes d'un tel projet ? » C'est sous l'angle de la programmation et de la mise en œuvre de ce projet de musée que je tenterai de répondre bien modestement à cette question. Du Berger nous a livré une partie de la réponse en disant : « Bien, c'est un musée virtuel que je vois ». Comme il l'envisage, je pense que c'est tout à fait nouveau.

Du projet à sa réalisation, il faut franchir l'étape cruciale et incontournable de la programmation. C'est à cette étape que le projet est soumis à une forme d'interrogatoire pour déterminer s'il y a lieu de le réaliser et de déterminer la meilleure stratégie à suivre pour le mettre en œuvre. C'est d'autant plus vrai s'il s'agit d'un musée dit de société dont l'existence se fonde sur une thématique ou un sujet. On ne questionne pas l'existence du musée d'art. Cela va de soi. L'art est destiné soit à la contemplation individuelle, soit au musée. Dans le cas des musées de société, ce n'est pas nécessairement acquis ou absolument essentiel. Y a-t-il au Québec matière pour justifier la création d'un musée du récit oral ? La réponse est certainement oui. Dans son article, Jean Du Berger fait bien ressortir l'importance du fonds documentaire déjà constitué sur le patrimoine oral québécois. La pertinence de ce fonds est d'ailleurs bien établie par la foule de chercheurs qui en ont fait l'étude. On pense aux archives de folklore de l'Université Laval, de l'Ontario, de l'Acadie, parce que, quand même, il y a une Amérique française et ce n'est pas uniquement le Québec qui peut être concerné par un tel musée. D'un strict point de vue des collections, sans même considérer le réel potentiel d'accroître ce fonds documentaire, la raison d'être de ce musée est pleinement justifiée. La matière pour alimenter le sujet est abondante, disponible et en grande partie traitée et analysée. Donc, demain matin, je pense qu'on serait prêt à faire quelque chose.

Pourquoi créer un tel musée ? La réponse ne peut être aussi simple qu'à la question précédente. Les besoins auxquels ce musée souhaite répondre ne sont pas très clairement définis. L'existence d'un marché potentiel, comme cela nous est suggéré à la fin de l'article, n'est pas suffisant comme motif, d'autant que ce marché est éclaté sur l'ensemble du territoire québécois. Pour bien répondre à cette question, il faut considérer toutes les fonctions du musée projeté dans cet examen.

A-t-on besoin de ce musée pour assurer la conservation du patrimoine oral alors que des lieux où sont actuellement conservés les fonds documentaires remplissent déjà cette fonction ? Pensons seulement aux Archives de folklore de l'Université Laval auxquelles les chercheurs de tous horizons ont accès. D'autres organismes, intéressés par la conservation et la diffusion du patrimoine oral, pourraient être mis à contribution.

A-t-on besoin de ce musée pour faire de la recherche sur ce patrimoine alors qu'il existe des équipes de recherche universitaires qui interviennent régulièrement dans le domaine ? Ici, la vraie question est de savoir si c'est le bon outil pour faire de la recherche quand on sait que les musées, sauf de très rares exceptions, ne disposent d'aucunes ressources pour soutenir la recherche et que le ministère de la Culture est de moins en moins disposé à financer cette fonction muséologique.

Quelle est l'étendue et la nature des besoins en ce qui regarde la communication et la diffusion de ce patrimoine oral ? Cette question est abordée assez succinctement et mériterait d'être mieux documentée. A priori, la demande potentielle est grande. Surtout si l'on considère le regain de popularité que connaissent les diverses manifestations de la culture traditionnelle au Québec, notamment pour des disciplines comme la musique, la danse et le conte. Il faut cependant prendre acte que cette demande se manifeste dans presque toutes les régions du Québec et non pas uniquement dans un grand centre urbain.

D'où la question que Jean Du Berger pose lui-même au terme de son article : « Le musée est-il le lieu approprié pour le sujet ? » On peut soutenir qu'il y a bien matière à justifier une mission de conservation et de recherche et qu'une foule de moyens de communication et de diffusion peuvent être mis en œuvre, mais on devra toujours considérer que créer un musée c'est d'abord et avant tout lui donner vie dans un lieu physique.

Cela soulève de nombreuses contraintes pour accéder au patrimoine oral pour tous ceux qui habitent à distance de ce lieu. Il faut prendre garde à une trop grande centralisation en cherchant à concentrer toutes les fonctions dans un lieu unique et central. Ce patrimoine oral a vu le jour et s'est déployé dans les différentes régions du Québec. Ces dernières, qui ont été le creuset de ce

patrimoine, risquent d'être les grandes perdantes d'une approche centralisatrice.

On peut facilement faire valoir l'importance de centraliser les fonctions de conservation et de recherche. C'est une question d'efficacité et d'économie. Par contre, pour ce qui est de la diffusion sous la forme d'expositions, de spectacles, d'événements, la décentralisation est certainement l'approche la plus appropriée. Pour cette fonction, le musée pourrait facilement s'intégrer dans les réseaux existants. Dans presque toutes les régions du Québec, il y a des musées qui peuvent présenter des expositions : la Pulperie de Chicoutimi, le Musée de Charlevoix, le Musée des Deux-Rives à Valleyfield ou le Musée de Rimouski. Il y a aussi des organismes voués à la diffusion du patrimoine vivant sous toutes ses formes.

Ces musées et ces organismes ont tissé des liens avec leurs milieux respectifs et les différents types de publics que ce musée du récit oral veut rejoindre. Les liens avec le milieu de l'éducation existent déjà. Des auditoriums variés sont aussi constitués, voire même fidélisés. En se joignant à ces réseaux, le musée jouerait davantage un rôle de fournisseur de contenus et contribuerait à enrichir les expériences que ces musées et organismes proposent déjà.